



Résidence Pierre et Marie Curie
10 rue Lamennais, 35240, RETIERS

COMPTE RENDU Conseil de la Vie Sociale du jeudi 21 avril 2016

Etaient présents : Mme Thomas (Présidente du CVS), Mme Perron (représentante du Conseil d'Administration), Mme Gendron, M. Corgne (représentants des familles), Mme Bizeul, M. Hardy, Mme Hervochon D. (représentants des résidents), Mme Faivre, Mme Perrois, Mme Gosnier (représentantes du personnel), M. Rousselet (directeur), Mme Drouet (cadre de santé).

Excusée: M. Charron (animateur).

Début de la séance : 14h00

Ordre du jour :

1. Paroles aux résidents.
2. Points sur les groupes de réflexion.
3. Point sur la « Ka fête ».
4. Point sur Familéo.
5. Le projet d'établissement.
6. Les travaux.
7. Questions diverses.

Le compte-rendu de la dernière réunion (12 janvier 2016) est approuvé.

1. Parole aux résidents

a) Ménage

Des résidents demandent le ménage hebdomadaire de leur chambre.

La question a été abordée à plusieurs reprises dans des réunions précédentes.

Il est rappelé que le ménage d'une chambre est fait en général tous les 10 jours et qu'il n'est pas possible aujourd'hui de faire davantage compte tenu du temps et des effectifs disponibles pour ce travail.

D'autant que certaines chambres nécessitent pour des raisons d'hygiène un ménage quotidien ce qui a un impact sur la fréquence de passage dans les autres chambres.

b) Service à table

Il est rappelé que le tablier doit être enlevé lors d'un accompagnement aux toilettes par exemple et remis lors du retour en salle à manger.

Certains agents vont trop vite et parlent trop fort lors du service à table : un rappel sur ce point sera fait.

Il est rappelé aussi l'attention nécessaire au respect par l'ensemble des personnels des régimes stricts.

c) Petits gâteaux du goûter

Il a été constaté que certains agents ouvrent un paquet contenant deux gâteaux et en donne un seul à chaque personne présente.

Il est bien entendu que la règle est : un paquet par personne.

d) Petit déjeuner

Certains bols ébréchés sont encore en circulation. Ils sont à éliminer.

e) Animaux dans l'établissement

Il est rappelé que le règlement de fonctionnement et contrat de séjour prévoient la possibilité d'avoir un animal domestique dans sa chambre à certaines conditions.

Par ailleurs la présence d'un animal « collectif » est discutée.

2. Point sur les groupes de réflexion

- Le groupe « aménagement de la salle de détente » continue son travail sur les besoins en mobilier adapté, sur les coins télévision, informatique, bornes Méli Mélo, placard de rangement, etc.
- Le groupe « aménagement du parc » s'est également réuni plusieurs fois : diverses idées ont été émises (jet d'eau, animaux, potager, etc.). M. Rousselet rappelle que le projet doit s'articuler autour d'un parcours santé seniors ou équivalent. Le parc appartient à l'EHPAD et son aménagement doit en premier lieu s'adresser aux résidents, y compris les plus dépendants, même si l'objectif est d'y faire venir une population plus large.
Il faut par ailleurs garder un peu de place pour une éventuelle extension des bâtiments.
La proposition d'un boulodrome est émise au sein du CVS.

- Le groupe « maintien des liens sociaux » continue également son travail.

3. Point sur la Ka Fête

L'espace situé aux mimosas entre les bureaux de la psychologue et de l'ergothérapeute face à l'ascenseur permet une discussion entre bénévoles et résidents autour d'un café.

Mme Colombe Richard encadre les rencontres qui ont lieu à partir de 14h30-15h le samedi en fin de mois.

Environ 25 résidents étaient présents lors de la dernière rencontre.

4. Point sur Familéo

Le principe :

La société « Entourage Solutions » vient de lancer Familéo, un réseau social destiné aux personnes âgées hébergées en maison de retraite et à leurs proches.

Après une étude approfondie auprès d'une trentaine d'Ehpad, les deux co-fondateurs ont décidé de développer une solution mobile pour smartphone, tablette et ordinateur, permettant aux familles d'envoyer de manière très simple des messages incluant photos et textes à leurs parents et grands-parents.

Ces messages envoyés par la famille seront ensuite restitués sous la forme d'une gazette papier personnalisée, mise en page par Familéo, puis imprimée et distribuée par l'établissement. Bien évidemment, les personnes âgées habituées aux nouvelles technologies pourront librement utiliser ce service via leurs outils habituels.

L'objectif de Familéo est de recréer du lien au sein des familles grâce aux moyens de communication modernes, tout en s'adaptant aux contraintes des personnes âgées. Il permettra également aux maisons de retraite d'informer les familles sur la vie de l'établissement, afin de leur faire partager davantage le quotidien de leurs résidents.

Une vidéo explicative se trouve sur le site de « Familéo » à l'adresse <http://www.famileo.com>.

Les utilisateurs de cette application en sont très satisfaits.

19 familles (soit 35 personnes) l'utilisent à ce jour pour 28 gazettes imprimées.

Quelques résidents l'ont également utilisé dans l'autre sens.

Ce service est gratuit pour les familles et résidents.

C'est l'établissement qui prend en charge le coût (environ 1 000 € par an).

5. Le projet d'établissement

Le projet a été communiqué en amont de cette réunion aux membres du CVS.

Le Conseil d'Administration l'a voté le 7 avril dernier.

M. Rousselet précise qu'introduction et conclusion seront rédigées au regard du contenu de la convention tripartite actuellement en cours de renouvellement.

Les membres du CVS estiment qu'il est très bien fait et apprécient notamment la clarté de la présentation, la distinction nette et honnête (nous sommes moins bons sur tels ou tels points) entre point forts, difficultés et objectifs.

Certains constatent avec plaisir que des sujets délicats tels que escarres, douleur, incontinence sont abordés clairement.

Ils confirment la demande du Conseil d'Administration d'annexer la liste des pilotes d'actions avec leur fonction dans l'établissement.

A une question relative à l'agencement de l'accueil (page 41 du projet), M. Rousselet répond qu'effectivement, de manière générale, le manque ou l'inadaptation de certains locaux autres que les chambres devient une difficulté. Concernant l'entrée principale des bâtiments, il est voulu à la fois un hall d'accueil ouvert avec une présence physique lorsque se présente quelqu'un et en même temps un lieu confidentiel et protégé du courant d'air extérieur.

La question de la confidentialité et du confort de l'accueil ne pourra se régler que par une restructuration des locaux qui implique une réflexion sur l'avenir des trois pièces situées derrière les locaux administratifs actuels et composées aujourd'hui d'une réserve, d'une salle de préparation et d'une chambre mortuaire.

6. Les travaux

Les membres du CVS sont invités à jeter un coup d'œil sur la réfection des façades et la pose d'une « mini terrasse » au RDC extérieur du bâtiment B.

En réponse à une question sur le déroulement des travaux, M. Rousselet indique que deux entreprises sous-traitantes travaillant sur le chantier sont défaillantes et que le remplacement des fenêtres connaît des difficultés. Toutefois, malgré le retard, les travaux devraient être achevés avant l'été.

7. Questions diverses

M. Rousselet indique qu'une nouvelle psychologue a été recrutée pour remplacer Mme Prime-Duz qui a quitté la région.

Un cuisinier est également en cours de recrutement pour remplacer Mme Delphine Gandon qui s'est rapproché de son domicile.

Clôture de la réunion à 16h.

Prochaine réunion du C.V.S le :
JEUDI 22 SEPTEMBRE 2016 A 14H

Le directeur,
V. Rousselet